

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°03
Février 2020

Les étudiants en sections de technicien supérieur en 2019-2020

À la rentrée 2019, les sections de technicien supérieur (STS) et assimilés accueillent plus de 262 000 étudiants. Après une forte hausse à la rentrée 2018, en lien avec le boom démographique de l'an 2000, le nombre de nouveaux entrants de ces formations diminue de 2,3 %.

Le nombre d'inscrits en STS reste stable

À la rentrée 2019, 262 500 étudiants se sont inscrits en STS ou assimilés (i.e. DTS¹, DCEFS², classe de mise à niveau, classe passerelle, DMA³ et DN MADE⁴).

Effectifs par année de formation en 2019-2020

	Hommes	Femmes	Ensemble	Evolution en %
STS (y.c. DTS, DCEFS, DMA et DN MADE)				
1^{ère} année	73 283	68 963	142 246	-2,2
dont BTS en 1 an	144	157	301	n.s.
2^{ème} année	58 960	57 041	116 001	2,4
dont redoublements	3 612	2 398	6 010	-10,4
3^{ème} année	225	1 644	1 869	-0,5
Ensemble	132 468	127 648	260 116	-0,2
Autres				
Classes de mise à niveau	530	706	1 236	-3,9
Classes passerelles	589	557	1 146	59,8
Ensemble	133 587	128 911	262 498	0,0

Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Hors classes passerelles et de mises à niveau, les STS accueillent 260 100 étudiants dont un peu plus de la moitié en première année. Ces formations connaissent une diminution de 0,2 % de leurs effectifs par rapport à 2018, soit 500 étudiants. Cette baisse concerne essentiellement les inscriptions en 1^{ère} année (-2,2 %), qui avaient sensiblement progressé à la rentrée 2018, en lien avec le boom démographique de l'an 2000. La baisse touche un peu plus les femmes que les hommes : respectivement -2,7 % et -1,8 %. Toutefois la composition

reste stable, avec une quasi parité entre hommes (51% des effectifs) et femmes (49%).

Les effectifs de 2^{ème} année augmentent de 2,4 % malgré une diminution de 10 % du nombre de redoublants (-700 étudiants, -10 % pour les hommes et -12 % pour les femmes).

Avec 1 200 étudiants, les classes de mise à niveau perdent les deux tiers de leurs effectifs en 2019 alors que les classes passerelle accueillent 60 % d'inscrits en plus, soit plus de 1 100 étudiants.

Evolution des effectifs selon le secteur de l'établissement en 2018 et 2019

	2018-2019	2019-2020
Public	178 902	179 400
Évolution annuelle en %	2,5	0,3
% par rapport à l'effectif total	68,1	68,3
Privé	83 724	83 098
Évolution annuelle en %	-0,3	-0,7
% par rapport à l'effectif total	31,9	31,7
Ensemble	262 626	262 498
Évolution annuelle en %	1,6	0,0

Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Légère hausse des effectifs dans les établissements publics

À la rentrée 2019, près de sept étudiants en STS sur dix sont inscrits dans un établissement du secteur public (68,3 %), part en progression de 0,4 point par rapport à 2018.

Les établissements, publics et privés, relevant du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de

¹ Diplôme de Technicien supérieur

² Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

³ Diplôme des Métiers d'Art

⁴ Diplôme National des Métiers d'Art et du Design

la Recherche et de l'Innovation (MESRI) accueillent 241 700 étudiants, effectifs en hausse de 0,3 %.

Les établissements relevant du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) comptent environ 19 500 inscrits, dont six sur dix sont dans un établissement privé.

La part des femmes parmi les étudiants inscrits en STS est plus élevée pour les établissements sous tutelle du MEN et MESRI (50 %) que pour ceux relevant du MAA (42%).

Effectifs selon le ministère de tutelle en 2019-2020

	Ensemble	dont MEN et MESRI	dont Agriculture
Public	179 400	167 306	12 014
dont femmes	84 643	79 447	5 168
Privé	83 098	74 371	7 510
dont femmes	44 268	40 530	3 003
Ensemble	262 498	241 677	19 524
dont femmes	128 911	119 977	8 171
dont femmes, en %	49,1	49,6	41,9

Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Le nombre de nouveaux entrants baisse de 2 % à la rentrée 2019

Les STS et assimilés comptent 136 600 nouveaux entrants à la rentrée 2019, effectif en baisse de 2,3 % rapport à 2018.

Sur le champ des STS et assimilés hors DN MADE, DMA, MANAA⁵ et BTS « en arts » (cf. encadré), le domaine de la production est le seul réellement touché : il perd 1,8 % de ses effectifs par rapport à 2018, soit environ 730 inscriptions. Le domaine des services, qui regroupe 67 % des nouveaux entrants avec 91 700 étudiants, augmente de 0,4 %.

Les bacheliers technologiques et professionnels représentent la grande majorité des nouveaux entrants, dans la production (78 %) comme dans les services (72 %).

Parmi les bacheliers technologiques, la production attire plus les bacheliers STI2D⁶ et STD2A⁷ (24 % de l'ensemble dans ce domaine) quand le domaine des services compte 29 % de bacheliers STMG⁸.

Les bacheliers généraux sont les moins nombreux en STS (19 % des nouveaux entrants). Le domaine de la production accueille essentiellement des nouveaux entrants titulaires d'un bac scientifique (13 % de bacheliers généraux et 11 % de bacheliers S). Celui des services attire relativement plus les bacheliers généraux

(21 % des nouveaux entrants), en particulier les bacheliers ES (12 %).

Origine des nouveaux entrants en 2019-2020

	Lettres et arts	Production	Services	Ensemble (2)
Bacheliers généraux	34,3	12,7	20,6	18,6
S	13,1	11,4	5,5	7,6
ES	9,8	1,2	12,1	8,6
L	11,4	0,1	3,0	2,4
Bacheliers technologiques	39,0	36,3	39,0	38,1
STI2D / STD2A	36,3	24,1	2,5	10,2
STMG	1,1	1,6	29,4	19,8
Autres	1,6	10,6	7,1	8,1
Bacheliers professionnels	11,4	41,9	33,2	35,3
Autres origines (1)	15,3	9,1	7,2	8,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2019	4 025	40 868	91 718	136 611
Evolution annuelle en % (3)	n.d.	-1,8	0,4	-2,3

(1) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres

(2) Répartition calculée sur 84,4 % des nouveaux entrants pour lesquels l'origine scolaire est connue, non comparable aux publications précédentes ; chiffres provisoires

(3) Pour le détail par domaine de spécialité, évolution annuelle déterminée hors DN MADE, DMA, MANAA et BTS « en arts » (cf. encadré) Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJ, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Nouvel entrant en STS ou assimilé

On appelle « nouvel entrant » en STS ou assimilé toute personne qui s'inscrit en première année de formation en STS ou assimilé (y compris classes passerelles et de mise à niveau) et qui ne suivait pas une formation en STS ou assimilé l'année précédente.

Le DN MADE

Diplôme de niveau Bac+3, le DN MADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) a fait son apparition à la rentrée 2018 comme la nouvelle formation aux métiers d'art et de design. Il remplace progressivement le DMA, la MANAA et certains BTS « en arts ». Cependant, si le DN MADE est classé dans le domaine de spécialités « Lettres et arts » ce n'était pas le cas de la plupart des BTS « en arts ». Aussi les évolutions annuelles par domaine de spécialités sont-elles calculées hors DN MADE, DMA, MANAA et certains BTS « en arts », afin de garder un champ constant au sein même des domaines de spécialités.

L'évolution annuelle de l'ensemble des entrants est, quant à elle, établie sur l'ensemble du champ.

Les établissements du champ de l'étude

Les établissements, qu'ils soient publics ou privés (sous ou hors contrat), sont recensés.

Dans « Scolege », système d'information du MENJ, les établissements privés sous contrat sont totalement couverts ; les établissements hors contrat ne le sont que partiellement.

Cédric MAMARI
MESRI-SIES

⁵ Classes de mise à niveau pour BTS en arts appliqué. Disparues depuis la rentrée 2019.

⁶ Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

⁷ Sciences et technologies du design et des arts appliqués

⁸ Sciences et technologies du management et de la gestion